

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 18 janvier 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

Objet de la Délibération :
Mise en discrétion des réseaux publics de distribution d'électricité, d'éclairage public et communications électroniques
Parking des forains et impasses adjacentes

L'an deux mille vingt quatre
Le 18 janvier

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine — Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie

Absente excusée : Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : M. PINEDE Jean-Marie

Date de convocation : 13 janvier 2024

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet du SYDEEL en vue d'enfouir les réseaux du parking des forains, grand rue, impasses des églantiers, des lupins et des tilleuls parallèlement à la réfection de voirie.

Le projet est estimé à 253 174,92 € TTC avec participations ENEDIS et SYDEEL soit un coût pour la commune de 184 830,28 € TTC.

Il rappelle l'importance de ce projet de réfection du parking des forains et des impasses adjacentes et la nécessité de coordonner l'ensemble de ce chantier avec le SIAEPA du Cambre d'Aze pour les réseaux humides et le SIMM pour la voirie.

OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

Extrait du registre

... **APPROUVE** le projet tel que décrit ci-dessus, étudié et proposé par le SYDEEL,

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour suivre ce dossier, programmer ces travaux pour 2024 auprès des instances syndicales en fonction de leurs compétences respectives, prévoir le budget nécessaire et signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE



Accusé de réception en préfecture
066-216601880-20240118-2024-003-DE
Date de réception préfecture : 15/02/2024